



VILLE DE NORMANDIN

L'Écho

de l'hôtel de ville

Décembre 2023 Volume 44, Numéro 6

Un héritage noble et fier



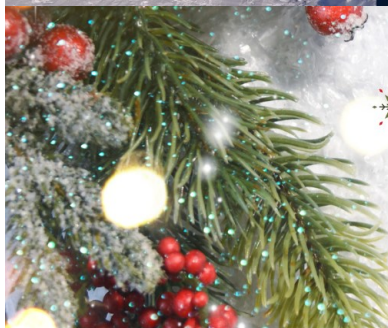
GRANDS Jardins

Tout le temps des fêtes, venez découvrir la magie de Noël présente sur le site.

*Venez profiter des joies de l'hiver, plusieurs activités extérieures sont
GRATUITES pour tous et accessibles en tout temps:*

Glissade, ski de fond, trottinettes des neiges, patinoire, sentiers de marche et de raquettes.

Suivez la page Facebook " Grands Jardins de Normandin (Parc d'hiver et Jardin communautaire)".



CORPS DE CADETS 1497

Collecte de bouteilles

SAMEDI 6 JANVIER 2024

**Vous pouvez laisser vos sacs de bouteilles visibles
à l'extérieur, ils seront ramassés par les cadets.**

*** Remis à une date ultérieure en cas de mauvais temps.**

HORAIRE D'OUVERTURE

Bureaux administratifs

HORAIRE RÉGULIER

Du lundi au jeudi:

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi: 8 h 30 à 12 h

FERMETURE DES BUREAUX :

Période des fêtes:

Du lundi

25 décembre 2023 au
vendredi 5 janvier 2024
inclusivement

*Joyeux Noël et
Bonne Année 2024!*

POUR NOUS JOINDRE:

Ville de Normandin
1048, rue St-Cyrille
Normandin (Québec)

G8M 4R9

418 274-2004

admin@ville.normandin.qc.ca
www.ville.normandin.qc.ca



Ville de Normandin
Ville de Normandin
loisirs et culture

**URGENCE aux travaux
publics en dehors
des heures de bureau:
418 515-0424**



Après deux ans au sein du conseil municipal et plus particulièrement la dernière année au poste de maire à temps plein, il m'a été possible de mieux saisir les enjeux de notre ville. Cette expérience jumelée à l'expertise des gens de l'appareil municipal et des élus qui siègent au conseil a permis de réaliser un exercice budgétaire efficace et innovant. C'est donc avec fierté que nous vous présentons le budget 2024.

Le contexte prébudgétaire

D'entrée de jeux, il faut souligner que la Ville de Normandin n'échappe pas au contexte économique plutôt morose qui s'est installé dans l'économie mondiale en 2023. L'inflation, la montée des taux d'intérêt et du coût des intrants, ainsi que l'augmentation des salaires sont quelques-uns des éléments qui affectent à la hausse les coûts de fonctionnement de la municipalité. Il faut également se rappeler que pour équilibrer le budget 2023 le manque à gagner dans nos revenus avait obligé l'appropriation d'un montant de 155 000 \$ de nos surplus accumulés.

Une réalité qui nous préoccupe, c'est la gestion de nos actifs. Plusieurs infrastructures clés de la Ville de Normandin ont été construites dans les années 1960-1970 et vont nécessiter des rénovations majeures dans un avenir plus ou moins rapproché. Ces réfections s'accompagnent souvent d'une mise aux normes qui engendre des coûts supplémentaires. Pour assurer le maintien et le développement de nos infrastructures, les défis sont nombreux. Ces actifs sont multiples et très diversifiés. Ils incluent les routes, les réseaux d'eau potable et usée, le matériel roulant et les nombreux bâtiments / lieux qui abritent nos activités comme l'hôtel de ville, le Centre communautaire, la bibliothèque, le garage municipal, sans oublier les sites des Grands Jardins et de la Chute à L'Ours, le Centre sportif, les parcs et bien d'autres. Pour prévoir ces investissements et structurer notre démarche, le concept de la gestion des actifs municipaux a été choisi en 2023. Cette nouvelle approche a fortement teinté le budget 2024 et a favorisé l'adoption de nouvelles façons de faire dans nos pratiques. Il serait d'ailleurs intéressant d'adopter une politique en ce sens en 2024.

Sur une note plus favorable, la vitalité économique de notre ville vient atténuer, en partie, les effets négatifs énumérés précédemment. Au cours des derniers mois, les entreprises du secteur privé ont investi pour faire croître leurs affaires. Plusieurs ont fait des agrandissements, des rénovations majeures ou tout simplement construit de nouveaux bâtiments. Entre 2021 et 2024, le contexte de pénurie de logements a exercé une forte pression à la hausse sur la valeur de nos habitations. Ainsi, la valeur moyenne d'une maison unifamiliale a progressé de 28 %, passant de 128 365 \$ en 2021 à 164 955 \$ en 2023. C'est dans ce contexte qu'a débuté l'exercice budgétaire.

En amont, notre nouveau directeur général, M. Jean-Sébastien Nadeau, a travaillé en collaboration avec chacun des directeurs afin de réviser le budget des départements. La méthodologie appliquée a permis de rationaliser plusieurs postes. Tandis que notre directeur financier, M. Robin Tremblay, avec son habituelle rigueur a porté à notre attention différents

impacts de certaines décisions sur l'endettement de notre ville.

Les grandes orientations du budget

Baisse historique de la taxe de base. L'année 2024 étant celle d'un nouveau rôle d'évaluation, c'est l'ensemble de la valeur du parc immobilier de la municipalité qui est réajusté, et ce, en fonction des transactions réalisées au cours des dernières années. Pour

atténuer la forte croissance des valeurs des résidences et des édifices à logement, nous avons diminué de façon importante le taux de base. Ce dernier passe de 1,34 \$ à 1,10 \$ du 100 \$ d'évaluation. Malgré cette diminution de 0,24 \$, le coût moyen pour une maison unifamiliale progresse de 4 %, soit l'équivalent de 70 \$ par unité. Il est important de rappeler que c'est une moyenne et que ce pourcentage varie selon les quartiers. Cette décision vient donc amortir le choc résultant de la forte croissance des valeurs immobilières et permettre à la Ville de maintenir sa capacité à rencontrer ses obligations liées aux frais de fonctionnement.

Gel de taxe pour les commerces et les industries. Les taux de taxation pour les immeubles non résidentielle (commercial) et industriels demeurent respectivement à 1,505 \$ et 1,701 \$ du 100 \$ d'évaluation. Cette décision a été prise en comparant les taux de taxation de 2023 des deux grandes villes voisines. Notre niveau de taxation pour ces deux secteurs d'activité se situe aux alentours de 60 % des autres villes. En plus de sa centralité territoriale, Normandin demeure ainsi un milieu attractif et compétitif pour l'accueil de citoyen corporatif.

Gel des taxes de services autres que fonciers. Toutes les taxes de services, excepté ceux de la Régie des matières résiduelles (RMR), sont maintenues au niveau de 2023. Cette décision est motivée par le chantier en cours qui vise à revoir l'affectation des dépenses de fonctionnement. Il faut dire qu'en novembre 2021, lorsque nous avons pris la décision de tarifier l'eau potable en mode hybride (taux fixe et taux variable en mètre cube consommé) pour les citoyens autres que résidentiels, plusieurs interrogations ont été soulevées au sein du conseil. Dans les budgets 2022 et 2023, la portion du taux variable a progressé sans toutefois atteindre la pleine tarification au mètre cube. C'est alors qu'un chantier pour augmenter la précision de la répartition des coûts, comme le salaire du personnel, a débuté. Cet exercice vise, entre autres, deux points; le premier est de mieux connaître les coûts d'une activité afin d'en charger la juste valeur aux usagers. La seconde est d'identifier les pistes potentielles d'économie. Le gel de ces taux en 2024 va nous permettre d'avancer les travaux de ce chantier et arriver avec de nouvelle proposition dans le budget 2025.

Le Site touristique Chute à l'Ours en mode reconfiguration. Depuis 2021, le conseil a adopté de nouvelles orientations face à l'administration de ce site. Les investissements prévus au dernier plan de développement ont été mis sur pause à l'automne 2022. Malgré les perturbations entourant les années COVID-19, un accent particulier a été porté aux frais d'opérations du site. Bien qu'un effort important de rationalisation des dépenses prébudgétaires ait été réalisé pour 2024, la reclassification résultant du chantier de répartition des coûts y a ramené des frais d'opération, par exemple, des coûts liés à la gestion du site. En parallèle, un travail rigoureux a aussi été fait pour réviser la tarification des services offerts aux usagers du site. En 2024, le travail se poursuit et des décisions importantes devront être prises par le conseil.

Création de réserves. Les réserves financières permettent d'amortir les coûts futurs liés à une activité prévisible qu'elle soit d'opération ou d'investissement. L'une des premières réserves que le conseil souhaite autoriser est celle pour le traitement des eaux usées. Cette réserve servira à provisionner le coût de vidange de nos bassins de traitement. Il faut mentionner que d'ici deux ans, le niveau d'accumulation maximum des boues permises par la loi sera atteint et que nos bassins devront être vidangés. Le coût de cette activité est estimé à 300 000 \$. Il est évident que cette accumulation s'est effectuée sur une longue période soit entre 10 et 15 ans. Il est donc pertinent d'inclure une partie de ce montant dans le coût d'opération annuelle du traitement des eaux usées, et ce, afin d'amasser les sommes nécessaires. En plus, de créer cette réserve et d'y verser le montant annuel en 2024, le conseil souhaite y affecter un montant de 196 748 \$ en 2023. Ce montant se compose de la tranche annuelle de 32 791 \$ et d'un montant de 163 957 \$ afin de couvrir les cotisations manquantes. Cette stratégie va permettre de charger la juste part des coûts aux usagers actuels et ainsi éviter le transfert du fardeau financier aux futurs usagers. En 2024, nous réfléchissons à la création de réserve pour d'autres activités comme l'eau potable avec le coût d'entretien de nos puits.

Le secteur agricole, un monde en mutation. Le secteur agricole de Normandin est un fleuron de notre municipalité. En plus de contribuer à la vitalité économique de notre ville, les activités agricoles permettent une occupation dynamique de notre territoire, une plus grande sécurité alimentaire et une signature unique par sa contribution à la beauté de nos paysages. Les activités de 2^e et 3^e transformation sont en progression et le développement du Parc industriel Est s'oriente vers l'agroalimentaire. Bien que le régime de taxation de notre ville soit à taux variable et que ce secteur bénéficie d'un taux inférieur au taux de base, soit un taux de 1,03 \$ du 100 \$ d'évaluation, la forte demande pour les terres à vocation agricoles

exerce une très grande pression à la hausse sur leur valeur. L'enjeu est à ce point préoccupant que l'Union des producteurs agricoles (UPA) de notre région a dédié son congrès, en octobre dernier, à ce sujet. Le territoire de Normandin n'échappe pas à cette réalité. Des moyens novateurs devront être mis en place afin de protéger ce patrimoine et de le conserver dans les mains de nos producteurs locaux.

Mise en place de nouvelles stratégies d'investissements

Le fonds de roulement comme levier. Le conseil a pris la décision de faire passer le fonds de roulement de la Ville de 100 000 \$ à 250 000 \$. Cette décision est motivée par le levier financier qu'offre une telle stratégie. Les sommes affectées au fonds de roulement demeurent disponibles pour réaliser des projets d'investissement. Il est donc possible, par exemple, d'acquérir un véhicule à même ces fonds. Le montant utilisé pour payer l'actif devient un emprunt à ce fonds. Un montant annuel de remboursement est alors fixé, et ce, en fonction de la nature de l'actif. La période de remboursement peut être d'un maximum de 10 ans. Cette stratégie permet d'amortir le coût d'investissement sur plus d'une année budgétaire, elle évite les coûts de base liés à un emprunt externe et ceux liés aux taux d'intérêt.

Investissement à même le budget d'opération. En concordance avec la logique de gestion des actifs, une portion plus importante dédiée aux investissements a été projetée au budget 2024. Cette décision vise, dans un premier temps, à soutenir des améliorations de moins grande envergure qui auront pour effet de prolonger la durée de vie de certaines de nos infrastructures. Dans un deuxième temps, à réaliser des actions de corrections pour améliorer l'expérience des usagers. Par exemple, une partie des sommes dégagées dans l'exercice du budget des travaux publics a permis de bonifier de 95 000 \$ le montant réservé à la réfection des infrastructures de rues et des rangs.

Plan d'investissement triennal (PTI) en mode gestion des actifs. Dans la logique de gestion des actifs, une des premières étapes vise à actualiser et compléter le portrait quantitatif et qualitatif de nos infrastructures. Ce portrait pour les réseaux routiers, d'eau potable et d'eau usée a été réalisé au milieu des années 2010 par des firmes externes et devra être actualisé en 2024. Nous serons d'ailleurs soutenus par le nouveau département d'ingénierie de la MRC de Maria-Chapdelaine dans ce processus. Cette actualisation est d'ailleurs exigée pour l'obtention de certaines subventions comme pour le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) dont l'annonce du renouvellement est attendue sous peu. En 2024, c'est 125 000 \$ qui a été réservé au PTI pour évaluer techniquement et économiquement les différents projets d'investissement à venir, et ce, afin de maintenir et de développer nos actifs. Par exemple, la réfection du carré Morin projeté en 2025.

En terminant, le budget 2024 s'aligne avec la Planification Stratégie 2020-2025 de la Ville. Des sommes ont d'ailleurs été réservées pour soutenir différentes actions en lien avec les quatre axes. Le conseil de ville se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et nos meilleurs vœux pour l'année 2024.



Jean Morency, Maire

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

15 JANVIER - 12 FÉVRIER - 11 MARS

L'ordre du jour des séances sera publié sur le site Internet de la Ville le vendredi précédant la rencontre dès 12 h.

LES ASSEMBLÉES
PUBLIQUES ONT LIEU
À 20 H, À LA SALLE
DU CONSEIL
MUNICIPAL.

 COGECO

DIFFUSÉES À LA
TÉLÉVISION
COMMUNAUTAIRE,
SUR LE CANAL 4.



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bonjour,

Les dernières semaines ont été très actives pour mon équipe et moi à l'administration municipale. Sans ordre chronologique, il y a eu l'élection partielle du conseiller au poste #6 qui a permis à M. Jean-François Lavoie de rejoindre l'équipe actuelle au conseil de ville. C'était mon premier processus électoral. Je peux vous dire que le nombre d'étapes nécessaires ainsi que l'équipe mobilisée pour faire une élection m'a impressionné. Nous avons suivi le processus électoral prescrit d'élections Québec. Un merci particulier à mon adjoint à la direction, M. Sébastien Marcil, qui m'a épaulé pendant ce processus ainsi qu'aux équipes de scrutateurs, secrétaires, la table de vérification et la commission de révision. J'espère sincèrement que nous nous reverrons à la prochaine élection générale à l'automne 2025.

Également, c'est avec regret que j'ai dû composer avec le départ en octobre du directeur des travaux publics. Celui-ci a choisi de retourner pour son ancien employeur, c'est la vie. Dès lors s'est déclenché le processus d'embauche afin de dénicher son successeur. Pendant l'inévitable intervalle de l'absence du directeur, j'ai pris la responsabilité de ce poste et délégué des tâches à l'adjoint aux travaux publics. Nous avons réussi à mener normalement nos travaux publics et la gestion du chantier de construction majeur au carré Marie-Brassard. Ce chantier est maintenant en pause hivernale et reprendra au printemps prochain.

J'ai aussi le bonheur de vous annoncer l'arrivée de notre nouveau directeur des travaux publics, M. Francis Gauthier. Ce dernier a débuté ses fonctions le 21 novembre dernier et il possède une vaste expérience dans la gestion de projets de bâtiments, traitement de l'eau et d'infrastructures. J'en profite pour lui souhaiter la bienvenue dans notre équipe.

Qui dit automne dit aussi processus budgétaire. C'était mon premier budget à la Ville de Normandin, mais pas le premier dans ma vie. En effet, j'ai confectionné des budgets de taille équivalents à celui de la Ville depuis les 12 dernières années dans mon emploi antérieur à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean. J'ai également monté de plus petits budgets lorsque j'étais président et trésorier dans un OBNL. J'avoue apprécier faire des budgets, j'adore les chiffres et compter. Donc, c'est avec enthousiasme que j'ai débuté le processus budgétaire dès la fin septembre. J'ai rapidement constaté que mon approche budgétaire était alignée avec le directeur des finances et monsieur le maire. J'ai ainsi pu appliquer un de mes principes de base qui est de planifier les dépenses au juste coût et avec rigueur. Il n'y a pas de petites dépenses ni de petites économies non plus. C'est important pour moi d'être en mesure de comprendre chaque dépense et de me poser les questions suivantes : est-ce vraiment justifié? Est-ce qu'on peut faire mieux avec moins? J'ai rencontré mes directeurs et j'ai révisé avec eux chaque ligne de leur budget respectif. C'est la méthode longue, mais aussi la meilleure selon moi pour bien maîtriser le budget et surtout, m'assurer de dépenser ce qui est nécessaire. Je comprends très bien que vous vous attendez à ce que nous administrions la Ville avec rigueur et je me fais le devoir d'y parvenir.

Vous serez à même de constater, au budget, des dépenses accrues reliées à l'entretien des rues, des rangs et autres infrastructures. Notre programme triennal d'investissement (PTI) est d'ailleurs fortement axé au maintien et à l'amélioration de nos infrastructures. Cela est rendu nécessaire dans le contexte où nos infrastructures en ont grandement besoin. Nous sommes à élaborer un plan de gestion des actifs qui nous guidera pour les années à venir.

En collaboration avec le directeur des loisirs et de la culture et M. le maire, nous avons amorcé une réflexion sur des mesures à prendre pour améliorer le bilan financier du Site touristique de la Chute à l'Ours. Certaines mesures sont déjà effectives et d'autres suivront. Ce n'est pas une fin en soi, cependant, je saisis l'ampleur de la tâche afin que ce site exceptionnel tende vers la rentabilité. Cela prendra du temps, mais soyez certains que nous y mettrons l'énergie nécessaire.

Enfin, j'ai maintenant complété 9 mois à la direction générale. Je suis toujours aussi motivé par ce poste. Depuis l'été dernier, je suis même devenu citoyen de Normandin en achetant une demeure.

Il me reste à souhaiter de joyeuses fêtes à nos employés et à vous tous. Profitez de ce moment pour penser à vous, vous rassembler avec vos familles et vos proches. Et pourquoi ne pas aller faire un tour au magnifique parc des Grands Jardins de Normandin !

Jean-Sébastien Nadeau,
Directeur général et greffier

SOMMAIRE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	2024	2023	VARIATION
Taxation	3 532 015 \$	3 210 584 \$	+ 10 %
Tarification	1 158 162 \$	1 098 363 \$	+ 5 %
Tenant lieu de taxes	492 383 \$	491 200 \$	+ 0 %
Transferts	919 943 \$	661 117 \$	+ 39 %
Services rendus Aréna	150 250 \$	138 700 \$	+ 8 %
Services rendus Camping	862 250 \$	751 750 \$	+ 15 %
Services rendus Autres	171 279 \$	155 690 \$	+ 10 %
Imposition de droits	82 250 \$	68 290 \$	+ 20 %
Autres revenus	30 100 \$	24 150 \$	+ 25 %
TOTAL	7 398 632 \$	6 599 844 \$	+ 12 %
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (par activité)	2024	2023	VARIATION
Conseil	149 189 \$	139 205 \$	+ 7 %
Administration, greffe, communication	842 759 \$	792 703 \$	+ 6 %
Cour municipale, évaluation	73 825 \$	75 051 \$	- 2 %
Policiers, pompiers, brigadiers, fourrière	938 850 \$	810 223 \$	+ 16 %
Travaux publics Voirie	1 612 501 \$	1 587 046 \$	+ 2 %
Travaux publics Hygiène du milieu	1 216 213 \$	1 248 222 \$	- 3 %
Logement social, camps de jour, politiques	171 703 \$	144 319 \$	+ 19 %
Urbanisme et développement	439 607 \$	394 363 \$	+ 11 %
Loisirs et culture Aréna	537 882 \$	524 183 \$	+ 3 %
Loisirs et culture Camping	1 170 878 \$	1 143 225 \$	+ 2 %
Loisirs et culture Autres	296 138 \$	278 890 \$	+ 6 %
Frais de financement à long terme	309 577 \$	218 522 \$	+ 42 %
TOTAL	7 759 122 \$	7 355 952 \$	+ 5 %
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (par objet)	2024	2023	VARIATION
Rémunération	1 796 908 \$	1 704 160 \$	+ 5 %
Charges sociales	360 414 \$	344 427 \$	+ 5 %
Transport et communication	124 092 \$	128 852 \$	- 4 %
Services professionnels et techniques	1 232 240 \$	1 259 796 \$	- 2 %
Location, entretien et réparations	409 635 \$	403 100 \$	+ 2 %
Biens non durables	776 892 \$	725 695 \$	+ 7 %
Intérêts et frais d'émission	338 577 \$	218 521 \$	+ 55 %
Organismes municipaux	1 687 825 \$	1 533 612 \$	+ 10 %
Amortissement	1 026 789 \$	1 026 789 \$	+ 0 %
Autres	5 750 \$	11 000 \$	- 48 %
TOTAL	7 759 122 \$	7 355 952 \$	+ 5 %
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	2024	2023	VARIATION
Amortissement	1 026 789 \$	1 027 166 \$	+ 0 %
Remboursement de la dette	- 397 244 \$	- 366 194 \$	+ 8 %
Autres éléments de conciliation	9 188 \$	8 482 \$	+ 8 %
Affectations Activités d'investissement	- 232 952 \$	- 54 865 \$	+ 325 %
Affectations Surplus, élections, f. de roul., réserves	- 45 291 \$	141 519 \$	n/a
TOTAL	360 490 \$	756 108 \$	- 52 %
Excédent de l'exercice	0 \$	0 \$	

COMPTE DE TAXES DE LA RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE

DESCRIPTION	2024	2023	IMPACT FACTURE
Évaluation imposable	164 955 \$	130 226 \$	
Taxes foncières générales	1 815 \$	1 745 \$	+ 70 \$
Réseau d'aqueduc	225 \$	225 \$	+ 0 \$
Égout et traitement	217 \$	217 \$	+ 0 \$
Matières résiduelles	237 \$	234 \$	+ 3 \$
TOTAL	2 494 \$	2 421 \$	+ 73 \$

TAXES DE SERVICES

PAR UNITÉ	2024	2023
Aqueduc	225 \$	225 \$
Égouts et traitement des eaux usées	217 \$	217 \$
Matières résiduelles - Résidentiel	237 \$	234 \$
Matières résiduelles - Commercial et industriel	577 \$	500 \$
Matières résiduelles - Agricole	374 \$	325 \$
Fosses septiques - Permanents	72 \$	67 \$
Fosses septiques - Saisonniers	36 \$	33,50 \$

TAUX DE TAXE FONCIÈRE

DU 100 \$ D'ÉVALUATION	2024	2023
Résidentielle (de base)	1,10	1,34
Commerciale	1,505	1,505
Industrielle	1,701	1,701
6 logements et plus	1,10	1,34
Terrains vagues desservis	2,138	2,138
Agricole	1,03	1,253
Forestier	1,03	1,253

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

INVESTISSEMENTS	2024	2025	2026
Administration	120 145 \$	460 000 \$	0 \$
Transport	3 328 295 \$	470 000 \$	100 000 \$
Hygiène du milieu	2 092 502 \$	1 375 000 \$	2 000 000 \$
Urbanisme	45 000 \$	0 \$	0 \$
Camping	177 549 \$	166 000 \$	67 500 \$
Aréna	33 000 \$	30 000 \$	31 000 \$
Parc, bibliothèque, centre communautaire	28 500 \$	280 000 \$	30 000 \$
TOTAL INVESTISSEMENT	5 824 991 \$	2 781 000 \$	2 228 500 \$
SOURCES DE FINANCEMENT	2024	2025	2026
Activités de fonctionnement	232 952 \$	0 \$	0 \$
Surplus accumulé	60 000 \$	0 \$	0 \$
Fonds de roulement	45 000 \$	0 \$	0 \$
Emprunt	2 426 020 \$	0 \$	0 \$
Transferts et contributions	3 061 019 \$	0 \$	0 \$
Report	0 \$	2 781 000 \$	2 228 500 \$
TOTAL FINANCEMENT	5 824 991 \$	2 781 000 \$	2 228 500 \$



SITE TOURISTIQUE CHUTE À L'OURS : UN TERRAIN DE JEU HIVERNAL POUR TOUTE LA FAMILLE

Accès journalier gratuit l'hiver :
venez en profiter!

Sentiers de raquettes

Hébergement en chalet ou motel



Ouvert du
vendredi au
dimanche
Horaire
disponible
sur le site web

Forfaits disponibles

A PARTIR DE 119\$/PERSONNE
(OCC. DOUBLE)

RELAIS-MOTONEIGE AVEC RESTAURANT

Accès direct aux sentiers : Nous
sommes la porte d'entrée du
circuit La Passerelle du 49°!

CHUTE À L'OURS

SITE TOURISTIQUE

www.chutealours.com

418-274-3411

CTIQ : 102664